



EUROPEAN WOMEN'S  
LOBBY  
EUROPEEN DES FEMMES

# CRITERES & REGLES DE PARTICIPATION

## 'Mon monde : visions du féminisme du 21ème siècle' Concours photo Critères et règles de participation

### I. CRITÈRES DE PARTICIPATION

Pour soumettre une entrée dans cette compétition, vous devez être:

- Femme
- Âgée entre 15 et 40 ans
- Résidente dans un État membre de l'UE (voir liste [ici](#)) ou pays candidat (Croatie, FYROM, Turquie).

### II. CRITÈRES POUR LES JUGES:

Toutes les candidatures valides seront jugées par un panel de juges sur la base des critères suivants:

- Créativité
- Originalité
- Composition
- Capacité technique
- Interprétation de la brève
- Sensibilité au genre
- Capacité à sensibiliser le public aux droits des femmes en Europe

### III. REGLES DE PARTICIPATION:

1. Le sujet du concours de photographie et exposition 2010 du LEF est «Mon monde: visions du féminisme du 21<sup>ème</sup> siècle». Le thème est ouvert à l'interprétation individuelle mais une claire description de la photo doit être incluse avec chaque entrée.
2. Les images peuvent être retouchées numériquement et manipulées. Elles peuvent contenir du texte.
3. Pour participer au concours, vous devez envoyer par courriel votre nom, pays de résidence, image choisie (en pièce jointe) et une brève description de l'image (maximum 1000 caractères) dans une des langues officielles de l'UE (voir liste [ici](#)) à [ewl@womenlobby.org](mailto:ewl@womenlobby.org). Dans la boîte sujet, merci de mettre: 'SOUMISSION AU CONCOURS PHOTO DU LEF'.
4. Si vous avez des questions sur comment participer ou en relation avec le concours, veuillez contacter [barrington@womenlobby.org](mailto:barrington@womenlobby.org).
5. Un maximum de trois entrées sont autorisés par personne.
6. La date et heure de clôture du concours sont 11 :59 le soir du mercredi 30 Juin 2010. Les inscriptions reçues après cette date et heure ne seront pas considérées.
7. Vous êtes propriétaire du droit d'auteur à votre entrée.
8. En soumettant une entrée au concours, vous donnez au Lobby européen des femmes (LEF):
  - a. La permission de publier votre entrée sur les sites web associés au LEF et accordez au LEF une licence non exclusive, libre de redevance et mondiale pour republier votre entrée au concours en format électronique et sur papier à des fins liées au concours;
  - b. Le droit d'utiliser votre nom et votre pays de résidence pour le seul but de vous identifier comme l'auteur de votre entrée et / ou en tant que gagnante du concours.



EUROPEAN WOMEN'S  
LOBBY  
EUROPEEN DES FEMMES

# CRITERES & REGLES DE PARTICIPATION

9. Votre entrée doit être votre propre travail, ne doit pas être copiée, ne doit pas contenir de matières tierces et / ou du contenu que vous n'avez pas la permission d'utiliser et ne doit pas être autrement obscène, diffamatoire, ou en violation de toute législation ou réglementation en vigueur.
10. Vous devez vous assurer que toute personne ou personnes dont l'image est utilisée dans une entrée a donné un consentement valable pour l'utilisation de leur image ou a renoncé à tout droit qu'ils peuvent avoir dans l'image présentée. Lorsque cette personne a moins de 16 ans, le consentement d'un parent ou tuteur doit être obtenu.
11. Une liste de présélection avec 40 inscriptions sera publiée sur [www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org) le 31 août 2010 ou avant. Les candidates présélectionnées seront prévenues par courriel, et seront appelées à envoyer une copie haute-définition de leur image sur un CD au Secrétariat du LEF à Bruxelles dans les 15 jours. Celles dont les soumissions sont infructueuses ne recevront aucune notification.
12. Un panel de juges sélectionnera 20 entrées finales qui seront affichées dans une exposition de haut niveau qui se tiendra le 15 octobre 2010 à Bruxelles.
13. L'exposition des œuvres gagnantes pourra voyager à travers l'Europe en 2010-2011.
14. Les 20 entrées finalistes seront publiées dans une brochure en couleur qui sera largement diffusée auprès des décideurs européens, nationaux et internationaux et des partenaires du LEF. Cette publication sera également disponible en format numérique et publiée sur le site web du LEF de ses partenaires.
15. Les juges sélectionneront une entrée gagnante qui sera affichée sur la couverture de la brochure.
16. Les décisions des juges seront effectuées le vendredi 01 octobre 2010 ou avant. Ces décisions sont sans appel et aucune correspondance ne sera échangée.
17. Les photographes finalistes seront avisées par le LEF par courriel au plus tard le lundi 04 octobre 2010. Les détails des finalistes et de la gagnante seront également disponibles à: [www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org).
18. Les finalistes recevront chacune par la poste une invitation au vernissage de l'exposition le 15 octobre 2010 à Bruxelles, et 3 exemplaires de la brochure.
19. D'autres lots sont attendus, mais dépendent de parrainage provenant de sources externes à la LEF. Merci de consulter régulièrement le site web du LEF pour une mise à jour sur les prix offerts: [www.womenlobby.org](http://www.womenlobby.org).
20. Tous les détails du processus de jugement et du panel de juges sont disponibles sur demande à [barrington@womenlobby.org](mailto:barrington@womenlobby.org).
21. Le LEF n'accepte aucune responsabilité pour tout dommage, perte, dette, accident ou déception subi par vous en raison de votre participation au concours.
22. Le LEF se réserve le droit, à tout moment et de temps en temps, de modifier ou d'interrompre, temporairement ou de façon permanente, ce concours avec ou sans préavis, pour des raisons indépendantes de sa volonté. La décision du LEF en toutes les questions relevant de son contrôle est définitive et contraignante.